



En réponse à l'article du Courrier Picard du 20 mars où Madame le Maire d'Ault se déclare être « **la femme à abattre** », l'Association Ault Environnement tient à préciser :

**NOUS NE SOMMES PAS
DES ASSASSINS EN PUISSANCE !**

Madame SUEUR accuse une association qui a une démarche collective et citoyenne de vouloir l' « abattre ». Qu'elle se rassure, elle n'est pas en danger et la démarche affirmée par l'Association est en complète conformité avec ses statuts déposés en Préfecture. Mme le Maire a d'ailleurs été destinataire d'une copie de ces statuts, c'est un document que nous lui avons transmis en toute transparence.

Il est normal et logique, dans une démocratie, que le premier magistrat d'une commune soit interpellé et interrogé par ses administrés, sans que pour autant cela soit ressenti par lui comme une atteinte à sa personne.

L'embellissement de la ville est l'un des trois buts que s'est fixé l'association, les deux autres étant **la défense et la protection de notre environnement** ainsi que **la sauvegarde du patrimoine** de la ville.

Depuis ce début de semaine un nettoyage de printemps se réalise sur la ville avec l'enlèvement de décharges sauvages par exemple.

NOUS NE PENSONS PAS EN RELANÇANT L'ASSOCIATION A LA MI-JANVIER, QUE NOUS PARVIENDRIONS AUSSI VITE A DES RESULTATS AUSSI VOYANTS !

Bientôt, peut-être, les escaliers de la chapelle d'Onival retrouveront leurs briques et l'autre moitié de la rampe.

Bientôt, peut-être, les habitants du Bois de Cise verront la maîtrise du ruissellement dévastateur des eaux pluviales.

Bientôt, peut-être, les rafistolages disgracieux des bords de falaise vont faire place à des éléments plus esthétiques et plus efficaces.

Bientôt, peut-être, l'entreprise polluante de nos pieds de falaise viendra récupérer ses déchets pour les déposer en déchetterie comme doit le faire tout citoyen ou toute entreprise.

Bientôt, peut-être, les occupants des 80 maisons promises à la destruction pourront connaître ce qu'il en est exactement des périls qu'ils encourent et à quelle échéance.

Bientôt, peut-être les notaires et agences immobilières accepteront de réaliser à nouveau des estimations des biens des Aultois . . .

CECI NOUS INCITE FORTEMENT A POURSUIVRE ET ACCENTUER NOS ACTIONS !

Venez nombreux le **vendredi 29 mars 2013, à 19 h, en Mairie** pour un **débat public** avec le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme et les Elus municipaux sur les interrogations de la population concernant les projets de développement de la commune.